



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

bruits

Question écrite n° 116758

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les propositions exprimées dans le rapport consacré aux nuisances sonores. Le rapporteur préconise de renforcer dans la réglementation l'obligation de recours aux isolants phoniques pour les matériaux de construction. En effet, il souligne que l'isolation phonique est souvent considérée comme un facteur de surcoût, ce qui détournerait les promoteurs de l'utilisation desdits isolants. Selon lui, l'obligation renforcée aurait pour effet une plus grande utilisation des matériaux concernés, donc une fabrication à plus grande échelle qui induirait une baisse des coûts de production et ainsi une plus grande accessibilité à l'isolation phonique. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116758

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 août 2011, page 8946

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)